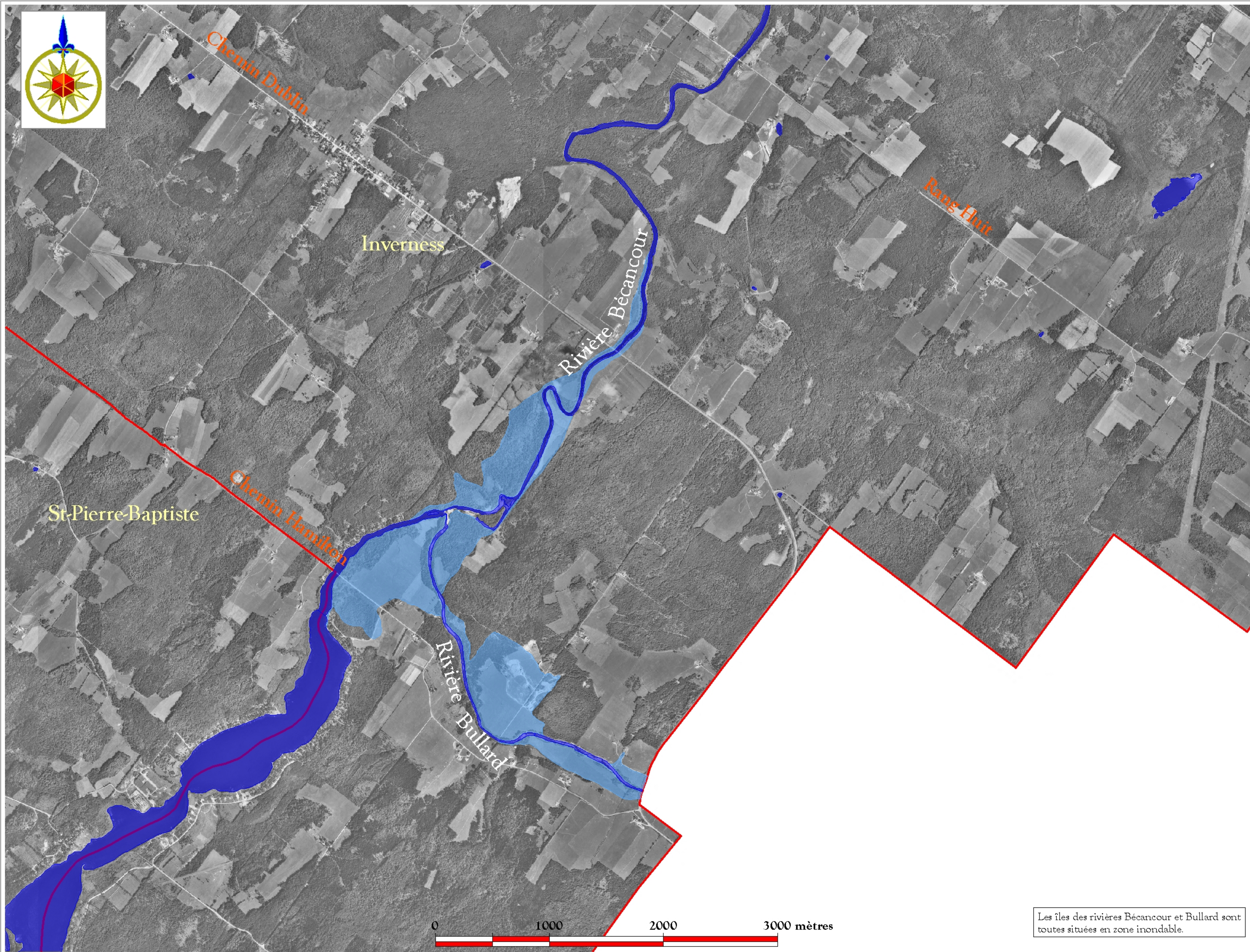


31 janvier 2011

**Document annexe à la carte de la zone inondable de la rivière Bullard
(produite par la MRC de L'Érable)**

Mise au point concernant la carte de la zone inondable de la Bullard :

1. Cette carte a été produite par photointerprétation grâce à des photos aériennes de la fin des années 1990 et une orthophoto de l'année 2000. La zone inondable a été déterminée grâce à une étude stéréoscopique desdites photos aériennes et des visites de terrain dans les sites les plus accessibles seulement ;
2. Ainsi il n'y a aucune cote de crue associée à cette zone inondable puisque la carte illustre tout espace potentiellement inondable, que ce soit par embâcle ou en eau libre, et que ce soit annuel, centenaire, millénaire, ou autre (sans distinction de récurrence) ;
3. Les mesures applicables à la zone inondable s'appliquent officiellement par le biais du règlement de contrôle intérimaire no 255 de la MRC de L'Érable et fera partie du prochain schéma d'aménagement, comme les cartes du lac Joseph.



Les îles des rivières Bécancour et Bullard sont toutes situées en zone inondable.

Schéma d'aménagement de la MRC
de L'Érable
Document complémentaire

Carte 6.28

ZONE INONDABLE : RIVIÈRE BULLARD

- limite municipale
- cours d'eau
- limite de la zone inondable

Projection : MTM Nad83, fuseau 7
Échelle: 1 : 35 000

Réalisée à partir des fichiers numériques du
ministère des Ressources naturelles, par le
service de géomatique de la MRC de L'Érable

18 août 2010

